

CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserves. Le vendeur et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leurs relations. Le vendeur se réserve de modifier ponctuellement ses conditions générales.

Le vendeur désigne comme exploitant, la société X' Jump, SAS au capitale de 3000 €, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro de Siret 801 50 746 00019 , dont le siège sociale est à Renajolo De Palavesa 20137 Porto-Vecchio. Toutes correspondances doivent lui être adressées à l'adresse précédente ou par courrier électronique à : casanovakarine@orange.fr

La zone d'installation des Cocoon étant classée en site remarquable, certaines obligations doivent être impérativement respectées.

Article 1

L'arrêté préfectoral d'interdiction totale d'emploi du feu du 29 juin 2016 interdit la cigarette en milieux forestiers. Il est donc interdit de fumer sur le site ainsi que de jeter ses mégots dans le maquis en raison d'importants risques d'incendies.

Article 2

L'acheteur, y compris les participants ou leurs invités, acceptent et s'engagent à utiliser le Cocoon en « bon père de famille ». Ainsi, tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera le vendeur à demander à l'acheteur de quitter l'établissement sans aucunes indemnités et ou sans remboursement si un règlement a été effectué.

Article 3

Il est interdit de boire, de manger et de fumer à l'intérieur des Cocoon.

Article 4

Les accidents corporels ou matériels subis par l'acheteur ou les participants sous l'emprise d'un état d'ébriété ou suite à la prise de stupéfiants, ou a raison d'une violation des dispositions légales ou réglementaire en vigueur, ne sont pas imputables au vendeur.

Article 5

En cas de dégradations/détériorations causées par le prestataire, le vendeur communiquera à l'acheteur la facture liée aux réparations nécessaires.

L'acheteur s'engage à régler cette facture dans un délais de 8 jours après la date d'émission, sans contestation possible. Les dégradations causées par l'acheteur ou les participants au matériel d'équipements, seront à la charge exclusive de leur auteur. Une caution de 500 € sera demandée le jour d'arrivée.

Article 6

Un versement de 50% des arts sera demandé à l'acheteur afin de valider définitivement la réservation. Les 50% restant seront à acquitter au jour d'arrivée.

Article 7

Les Cocoon, seront disponibles à partir de 17h, et devront être libérés le lendemain matin à 10h. Tout dépassement de ce délai entrainera la facturation d'une nuitée supplémentaire au tarif public.

Article 8

L'utilisation des douches solaires comprenant 20 litres pour deux personnes, chaque Cocoon disposera d'un sac d'eau pour ses utilisateurs. La température de l'eau n'est pas garantie, cette dernière dépendant de l'exposition de la journée.

- 2 serviettes
- 2 verres
- 2 sèche main
- 2 gel douche Bio

Seront à votre disposition, il n'est pas autorisé d'utiliser ceux des Cocoon voisins.

Une réserve d'eau pour le lavage des mains et des dents vous sera proposée.

Il est impératif de respecter les réserves de chacun, pour le bien être de tous.

Article 7

L'utilisation des toilettes sèches vous sera expliquée lors de votre arrivée, merci de respecter les consignes qui vous seront données.

Article 8

Le site n'ayant pas de poubelles, vous devez repartir avec vos déchets.

Article 9

Le petit déjeuner vous sera apporté entre 7H30 et 8H du matin dans un panier pique-nique. Il se composera de boissons chaudes, de jus de fruits, de fruits frais, de pain, de viennoiseries et de confitures.

De plus, deux bouteilles d'eau seront mises à votre disposition au coin source. Il est impératif de respecter les réserves de chacun.

Signature du gérant de la SAS X'JUMP

**Signature de l'acheteur
suivie de la mention « lu et approuvé »**